



**PRÉFET  
DU FINISTÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la coordination  
des politiques publiques et  
de l'appui territorial**

Quimper, le 20 mai 2022

Affaire suivie par : Annabelle Gouritin  
Tél. : 02.98.76.27.82  
Mél : annabelle.gouritin@finistere.gouv.fr

**LA SOUS-PRÉFÈTE DE CHÂTEAULIN**

à

Liste des destinataires *in fine*

**OBJET** : le maintien et l'installation des commerces en milieu rural

**PJ** : un guide

Lors des échanges sur la déclinaison départementale de l'Agenda Rural et de l'Assemblée Générale des Maires Ruraux du Finistère du 26 novembre 2021, les élus ont exprimé leur souhait d'un travail approfondi sur deux problématiques prégnantes dans les zones rurales du Finistère sachant que les communes rurales attirent de plus en plus de nouveaux habitants :

- la gestion du foncier,
- le maintien et l'installation des commerces et le développement des circuits courts.

En réponse, deux groupes de travail thématiques ont été mis en place afin de mieux cerner les difficultés identifiées par les élus ruraux et de réfléchir sur les actions à engager collectivement pour mieux les accompagner. J'ai animé ces groupes de travail en tant que référente « ruralité ».

Le maintien et l'installation des commerces en milieu rural sont des enjeux importants. La fermeture du dernier commerce est ressentie comme un abandon fort de la ruralité : il ne s'agit donc pas que d'une problématique de développement économique, il s'agit avant tout une question de lien social et de proximité.

Le mercredi 11 mai 2022 à Botmeur, s'est tenu un séminaire sur ce sujet en présence de plusieurs élus de communes rurales. Ce fut l'occasion d'avoir de nombreux témoignages sur la manière d'accueillir un commerce en milieu rural mais également sur les points à prendre en compte pour identifier un modèle économique viable sur le long terme, rentable pour le gérant et le mieux adapté à la dynamique locale.

Un document de synthèse, qui compile les aides et accompagnements accessibles pour favoriser le maintien des commerces en milieu rural ainsi que des initiatives locales inspirantes, a été élaboré. J'ai le plaisir de vous adresser un exemplaire de ce guide qui vous servira si vous souhaitez vous engager dans ce type de projet.

Les services de l'État restent à votre disposition pour vous accompagner.

*Merci pour votre mobilisation !*  
La sous-préfète de Châteaulin, référente « ruralité »,  
Claire MAYNADIER